



# BRÈVES DE CAFÉ

## #7 GÉRER LES VIEILLES BRANCHES

POUR UNE GESTION FACILITÉE DES ARBRES DANS LES ESPACES PUBLICS

4 à 5

c'est le nombre de générations au bout desquelles l'arbre planté aujourd'hui permet de rendre des services aux habitants

250 000

c'est la valeur d'un platane de l'avenue Foch à Metz, basé sur le barème de l'arbre qui permet aux communes de calculer la valeur économique, sociale et environnementale de chaque arbre

25 à 50

c'est le coût en euro, du diagnostic visuel d'un arbre. Pour un diagnostic fonctionnel (et donc très poussé, le montant s'élève autour de 500€)

### Questions émergentes et réponses d'experts

#### #1 Les arbres matures dans les espaces publics, c'est un risque pour la sécurité des usagers

**Oui et non.** L'arbre est un élément vivant présent dans l'espace public. Il se différencie du mobilier par ses particularités comme celle d'évoluer dans le temps, en interaction avec son environnement. Ainsi, comme tout organisme vivant, son état sanitaire est lié en partie à ses particularités propres mais aussi à son environnement direct (eau, volume de sol suffisant, absence de blessure, etc.). Aucun suivi, aucun diagnostic ne saurait assurer avec certitude sa durée de vie.

Toutefois, il existe un grand nombre de paramètres qui permettent aux gestionnaires des espaces publics de gérer la sécurité des usagers tout en pérennisant des arbres matures et ceux à travers plusieurs groupes d'actions notamment le suivi, l'entretien et l'aménagement.

#### #2 Assurer le suivi des arbres publics, cela représente un travail de titan pour peu de gain

**Non.** Il faut considérer le suivi des arbres sous deux aspects :

> le premier est celui de sécuriser la responsabilité des élus en pouvant retracer l'historique de la vie d'un arbre (interventions, blessures et accidents, diagnostics éventuels, etc.). Celà permet, en cas d'accident, de justifier l'existence d'un suivi de l'arbre en question

> le second est celui de la visibilité des coûts et interventions à venir, de les planifier dans le temps, voire de faire des économies.

La première étape du travail consiste à comptabiliser et repérer le nombre d'arbres présents sur le foncier communal, éventuellement de déjà le caractériser. En fonction des compétences présentes dans l'effectif municipal, il est ensuite possible d'externaliser ce suivi ou de l'effectuer tout ou en partie en régie par du personnel formé au suivi des arbres comme c'est le cas à la ville de Metz.

#### #3 Prendre soin des vieilles branches, cela signifie qu'il faut régulièrement intervenir pour entretenir l'arbre

**Non pas forcément.** Prendre soin de l'arbre signifie surtout qu'il faut veiller à l'intégrité de l'arbre afin de lui permettre de vieillir en bonne santé. Et cela ne passe pas forcément par des tailles, bien au contraire : intervenir le moins possible permet de limiter au maximum les blessures et donc de limiter les bactéries, champignons ou autres nuisibles qui pourrait à long terme causer des dégâts à l'arbre. Il s'agit surtout de préférer quand c'est nécessaire des tailles douces et respectueuses de l'essence d'arbre en présence, de ne sectionner que les branches inférieures au diamètre de nos poignets. Et pour limiter les tailles, celà se passe dès la plantation, en choisissant une essence dont le port et le développement sont adaptés à l'espace disponible puis, durant ses premières années, de réaliser des opérations de taille de formation pour qu'une fois adulte, celui-ci ne nécessite plus d'opérations régulières de taille.



#### #4 En début de question précédente, on parle de veiller à préserver l'intégrité de l'arbre. Ce travail est à donner à un professionnel ?

**Non, pas du tout.** Cette posture est pleine de bon sens et peut être effectué par un élu ou un agent qui parcours régulièrement la commune. L'intégrité de l'arbre est assurée lorsque celui-ci n'est pas blessé ou risque d'être blessé par son environnement. Comme pour les icebergs, il s'agit alors de prendre en compte tout ce qui est visible : branche, tronc, etc. mais aussi tout ce qui est immergé sous nos pieds, à savoir le système racinaire (qui est composé de grosses racines assurant l'ancrage de l'arbre et de radicelles permettant de capter l'eau du sol pour les besoins de l'arbre) !

Au quotidien, un regard sur l'arbre permet de s'assurer de l'absence de branches mortes ou de champignons, de l'absence de blessures ou de casses ou encore de l'adéquation entre l'arbre et le revêtement de sol et les usages qu'il y a en dessous. Peut-être aussi anticiper des situations pouvant causer des dégâts à l'arbre (surfréquentation et tassement important des sols, travaux à venir, etc.) Des cas exceptionnels demandent une vigilance particulière comme les casses d'arbres, les accidents ou dégradation des arbres et enfin les travaux.

#### #5 Travaux, accidents : l'arbre subit quelques dégâts ponctuels mais rien de grave.

**Faux.** Un dégât sur un arbre n'est pas à prendre à la légère. Une blessure au tronc liée à un choc, une branche arrachée, une grosse racine sectionnée, du matériel ou des véhicules stockés en pied d'arbres. Que ces actes soient volontaires ou non, ils ont une incidence réelle sur la vie de l'arbre et peuvent causer des dégâts aujourd'hui peu graves et sans affecter les caractéristiques de l'arbre mais ... se révéler fatal dans une dizaine d'année, sans que personne ne se souvienne d'évènements antérieurs. C'est là toute l'importance du suivi. Il permet de consigner un dommage puis de mettre en place un suivi adapté dans le temps.

#### #6 Le suivi des arbres après dommage, c'est important mais ce sont des frais non négligeables !

**C'est vrai mais,** d'abord, il s'agit par ces actions de permettre la conservation de l'arbre tout en assurant la sécurité des habitants. Ensuite, il faut avoir en tête qu'il existe des outils pour que ces opérations soient prise en charge par les auteurs des faits. Pour cela, il suffit à la commune de prendre une délibération pour mettre en place un barème de l'arbre qui permet de reconnaître la valeur de l'arbre à la fois dans sa dimension économique mais aussi dans ses dimensions sociale et environnementale. Le barème permet de calculer la valeur de chaque arbre. En cas de dégradation, une expertise peut alors calculer son impact sur la vie de l'arbre et donner lieu à un dédommagement en faveur de la commune qui lui permettra de mettre en place des actions de suivi voire de remplacement des sujets. A titre d'exemple, la ville de Metz applique le barème à l'ensemble de ses arbres. En plus d'encadrer la protection des arbres sur chantiers et d'assurer une surveillance régulière, elle communique la valeur de chaque arbre concerné aux entreprises et applique des amendes de dégradation basé sur le barème de l'arbre.

#### #7 Planter un arbre dépasse l'échelle temporel d'un projet. Maintenir un arbre quand les usages et les besoins évoluent est un vrai casse -tête dans l'aménagement des espaces publics

**Oui c'est vrai mais,** leur conservation c'est avant tout la conservation d'un repère et d'un élément du paysage qui interagit avec son environnement. Il marque les saisons, accueille une faune que les passants aiment à observer, etc. Même si sa présence ne fédère pas les avis, il ne faut pas négliger les rôles que celui-ci peut jouer pour les habitants entre régulation des eaux, ombrage et fraîcheur. Les jeunes sujets



actuellement plantés, rendront ces services aux générations futures dans 20-30 ans mais pour nos générations même en présence d'arbres, souvent l'espace public est à réadapter : désimperméabiliser les pieds d'arbres, y gérer l'infiltration des eaux pluviales tout en proposant des espaces de fraîcheur accessible aux riverains.

En parallèle, il s'agit pour les élus de maintenir un couvert végétal tout en assurant la sécurité des usagers. Cela passe également par l'adaptation de l'usage au lieu : en pied d'arbre, le danger se mesure en temps passer par les usagers dans sa proximité immédiate. Ainsi, éloigner un banc, un abri bus permet déjà en partie à réduire considérablement le risque.

## #8 Un champignon dans un arbre, cela veut dire qu'il est en dépréciissement.

**Oui et non.** D'abord, il faut savoir que 95% des champignons s'alimentent de bois mort.

Cela fait partie du cycle naturel de dégradation du bois, mais ce phénomène peut avoir lieu sans mettre en cause la durabilité de l'arbre. En effet, l'arbre en grandissant, développe son système de transport de la sève en périphérie du tronc. Au fil des ans, le tronc grossit et le jeune bois se trouve toujours en périphérie du tronc. Pendant ce temps, le cœur de l'arbre lui, évolue vers du bois mort qui pourrit et donne des arbres creux. Pour ôter tout doute et s'assurer de la bonne santé de l'arbre, des experts peuvent identifier le champignon et, si besoin, effectuer des tests et des suivis de l'arbre pour assurer sa durabilité et la sécurité des usagers.



## #9 Justement, un arbre creux c'est un arbre qui risque de tomber !

**Non pas forcément.** En vieillissant, le cœur de l'arbre devient creux mais ce n'est pas pour autant que sa portance est mise à mal. Les pourtours du tronc, lorsqu'ils sont suffisamment épais permettent à l'arbre de conserver sa portance et sa stature. C'est un mécanisme naturel de l'arbre. Un arbre creux peut encore vivre des décénies. Pour s'assurer de la solidité, il existe des tests à effectuer pour connaître, une sorte de radiographie pour connaître l'épaisseur et la consistance du tronc contribuant à son maintien.



## Pour aller plus loin :

> [Le barème de l'arbre](#) réalisé par Plante & Cité et l'association COPALME, dont un [modèle de délibération](#)

> L'arbre en ville - [www.arbre-en-ville.fr](http://www.arbre-en-ville.fr)

Une plateforme pédagogique pour expliquer les enjeux et services de l'arbre en milieu urbanisé et un outil pour évaluer les bénéfices du patrimoine arboré existant sur 6 indicateurs : les îlots de chaleur, le stockage de carbone, la résilience au changement climatique, l'intérêt pour la biodiversité, la lutte contre la pollution atmosphérique et le potentiel non allergisant

> Prendre soin des arbres en ville, Plante & cité - septembre 2022 - [https://www.plante-et-cite.fr/data/extrait\\_p\\_c\\_prendre\\_soin\\_des\\_arbres\\_en\\_ville\\_2022.pdf](https://www.plante-et-cite.fr/data/extrait_p_c_prendre_soin_des_arbres_en_ville_2022.pdf)

> Recommandation pour les travaux à proximité d'arbres de la ville de Neuchâtel - [https://www.neuchatelville.ch/fileadmin/sites/ne\\_ville/fichiers/Vivre\\_a\\_Neuchatel/Chantiers/recommandations\\_ussp\\_arbres.pdf](https://www.neuchatelville.ch/fileadmin/sites/ne_ville/fichiers/Vivre_a_Neuchatel/Chantiers/recommandations_ussp_arbres.pdf)

> Plaidoyer pour une loi Arbres hors forêt, CAUE de Seine-et-Marne, septembre 2023 - [https://cdn.s-pass.org/SPASSDATA/attachments/2025\\_02/25/205459-plaidoyerarbres-web-1.pdf](https://cdn.s-pass.org/SPASSDATA/attachments/2025_02/25/205459-plaidoyerarbres-web-1.pdf)

